

Économie solidaire et renouvellement de la coopération Nord-Sud : le défi actuel des ONG

Louis Favreau

Volume 12, Number 1, Spring 1999

Le tiers secteur

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301440ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301440ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Favreau, L. (1999). Économie solidaire et renouvellement de la coopération Nord-Sud : le défi actuel des ONG. *Nouvelles pratiques sociales*, 12(1), 127–141. <https://doi.org/10.7202/301440ar>

Article abstract

Si l'économie solidaire est au centre d'un véritable débat de société au Québec, elle l'est aussi dans le monde, dans d'autres sociétés du Nord comme dans de très nombreux pays du Sud. Du 1er au 4 juillet 1997 se tenait à Lima (Pérou) une rencontre réunissant des acteurs de l'économie solidaire provenant des Amériques, d'Europe, d'Afrique et d'Asie. L'objectif : dans un monde où la logique de marché est de plus en plus envahissante, établir à quelles conditions les échanges internationaux pourraient s'exprimer sous le mode d'une véritable coopération Nord-Sud et de la solidarité entre partenaires. Le projet très ambitieux était de contribuer à l'avènement d'une alternative à l'économie néolibérale. Quelle ampleur et quelle signification attribuer à ce nouvel ensemble de pratiques?



Économie solidaire et renouvellement de la coopération Nord-Sud : le défi actuel des ONG

Louis FAVREAU

*Chaire de recherche en développement communautaire
Université du Québec à Hull¹*

Si l'économie solidaire est au centre d'un véritable débat de société au Québec, elle l'est aussi dans le monde, dans d'autres sociétés du Nord comme dans de très nombreux pays du Sud. Du 1^{er} au 4 juillet 1997 se tenait à Lima (Pérou) une rencontre réunissant des acteurs de l'économie solidaire provenant des Amériques, d'Europe, d'Afrique et d'Asie. L'objectif : dans un monde où la logique de marché est de plus en plus envahissante, établir à quelles conditions les échanges internationaux pourraient s'exprimer sous le mode d'une véritable coopération Nord-Sud et de la solidarité entre partenaires. Le projet très ambitieux était de contribuer à l'avènement d'une alternative à l'économie néolibérale. Quelle ampleur et quelle signification attribuer à ce nouvel ensemble de pratiques ?

1. Ce texte reprend une partie des propos tenus lors d'une communication à l'ouverture de la rencontre internationale de Lima sur l'économie solidaire en juillet 1997. L'auteur a séjourné à plusieurs reprises dans différents pays d'Amérique latine, il a fait de la coopération internationale et a mené, avec sa collègue Lucie Fréchette, plusieurs enquêtes sur le terrain notamment au Pérou et au Chili dans les années 1980-1990.

LA MONTÉE DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET DE L'ASSOCIATIF DANS LE MONDE²

Partout dans les pays du Sud depuis une ou deux décennies (selon les pays), les mouvements associatifs locaux dans les bidonvilles tendent de plus en plus à prendre le devant de la scène sociale et politique. Et ils sont également de plus en plus actifs sur le terrain économique, d'où les notions d'*économie populaire* et d'*économie solidaire* liées à celle de *développement communautaire*. À titre d'illustration de cette nouvelle dynamique : Villa el Salvador (VES) au Pérou, bidonville de 300 000 habitants organisé sur une base communautaire de 120 places publiques réparties de façon planifiée sur l'ensemble de son territoire. VES est née dans un coin de désert en banlieue de Lima et est aujourd'hui devenue une ville autogérée (Favreau et Fréchette, 1998). Plus récemment, une rencontre internationale sur l'économie solidaire réunissait des représentants d'ONG de plus de 30 pays, principalement du Sud. Cette nouvelle dynamique mérite quelques explications.

D'abord, sur le terrain économique, plusieurs études, dont la plus récente de Salamon et Anheier (1996), démontrent bien la force montante de l'associatif au Nord comme au Sud : près de 12 millions d'emplois (dans sept des 12 pays où leur étude a cours), près de 5 % du PIB, une présence hégémonique (à 75 %) dans quatre secteurs névralgiques, soit l'éducation, la santé et les services sociaux, la culture et les loisirs, et 13 % des nouveaux emplois de la décennie 1980. Cette étude va également plus loin en démontrant bien qu'à l'encontre de l'opinion courante sur leur manque de capacité propre, les initiatives de l'économie solidaire ont des sources de revenus qui proviennent à 47 % de la vente de biens et de services que ces associations produisent, à 43 % d'un soutien des pouvoirs publics et à 10 % de l'aide du secteur privé.

Ensuite, sur le terrain politique, il faut prendre acte de l'existence de près de 500 000 organisations non gouvernementales (ONG) dans le monde dont plus de 50 000 sont déjà constituées en réseau et reliées entre elles par Internet (le réseau de l'Association for Progressive Communications ou réseau

2. À l'échelle internationale, la notion de « mouvement associatif » est surtout utilisée dans les pays francophones, « mouvement communautaire » est l'expression la plus courante dans les pays de culture anglo-saxonne et « mouvement populaire » est l'expression la plus souvent utilisée notamment en Amérique latine. Les trois notions peuvent être considérées ici comme proches parentes. Plusieurs interprétations de ce mouvement ont cours mais, en règle générale, on s'entend sur un certain nombre de caractéristiques communes : 1) son apparition ou sa relance dans les années 1960-1970 ; 2) sa composition, c'est-à-dire des organisations (associations de type ONG ou OSBL, mutuelles et coopératives) travaillant à l'amélioration des conditions de vie au sein des communautés locales dans des domaines aussi variés que le logement, la santé et les services sociaux, l'éducation, la création d'emplois, etc., et 3) sa visée de prise en charge (l'*empowerment*) de communautés sur un mode indépendant des pouvoirs publics et des grandes organisations traditionnelles que sont les partis politiques et les syndicats.

APC³), ce qui leur permet d'avoir à leur disposition des banques de données, les informations d'une agence de presse alternative et des forums thématiques de discussion.

Plusieurs travaux récents sur l'Amérique latine (Reilly, 1995) démontrent l'effet non anticipé d'une relance de nombreuses ONG par une visée stratégique de développement d'« entreprises à finalité sociale ». En relation avec cette évolution, de véritables partenariats naissent entre ces ONG, des gouvernements locaux et des mouvements populaires. Les travaux d'Ela (1998) pour l'Afrique paysanne et urbaine vont dans le même sens.

Il y a plus : les dirigeants des mouvements (coopératifs, de femmes, associatifs, etc.) travaillent de plus en plus au regroupement des communautés locales en fédérations, tentent d'opérer des jonctions à l'échelle nationale, font émerger des réseaux nationaux d'ONG et développent des mises en commun et des concertations avec des organismes de coopération internationale (OCI) des pays du Nord, lesquelles se répercutent de plus en plus jusqu'à l'ONU. C'est ainsi que l'influence internationale des ONG s'est fait particulièrement sentir depuis cinq ans autour des grandes conférences des Nations Unies⁴. À ce chapitre, on observe de plus en plus une certaine capacité à **multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **et par là même à changer d'échelle d'action** en passant du micro, c'est-à-dire de la gouvernance locale, au macro, pour peser sur les politiques globales. L'État actuel des forces et des mobilisations ne peut donc être sous-estimé ni sur le plan politique, ni sur le plan économique.

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET L'ASSOCIATIF EN AMÉRIQUE LATINE

En Amérique latine, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'analyser (Favreau et Fréchette, 1998), il n'y a pas si longtemps, parler de transformation sociale nous conduisait presque inmanquablement à débattre de la révolution et des libertés bourgeoises mises en opposition avec les libertés dites réelles comme le campait si distinctement la tradition léniniste longtemps dominante au sein des divers mouvements. Vieille combinaison d'usage : analyse dite scientifique prenant sa source dans le marxisme-léninisme et stratégie essentiellement militaire couplée à l'héroïsme moral. Aujourd'hui,

3. Pour en savoir plus long, voir leur site Internet à l'adresse suivante : <http://www.apc.org>

4. Les grandes conférences sur *L'environnement et le développement* (Rio, 1992), sur *La population et le développement* (Caire, 1994), sur *La condition des femmes* (Pékin, 1995), sur *La question sociale* (Copenhague, 1995) et sur *L'urbanisation* (Istanbul, 1996).

à l'heure du socialisme introuvable, c'est plutôt la *démocratie* et l'*économie solidaire* qui sont devenues les thèmes de prédilection et, pour les mouvements sociaux, l'associatif en tête, des enjeux centraux.

En Amérique latine, devant l'ampleur du processus d'exclusion en cours, les mouvements sociaux ont vécu une période de mutation profonde : dans nombre de ces pays, les années 1970 avaient vu la montée d'un solide mouvement urbain et populaire, ouvrier et paysan, les trois parfois unis autour d'un projet socialiste commun. La conjoncture des années 1980 a plutôt provoqué une fragmentation de ces mouvements. Cependant, les années 1990 ont introduit de nouveaux acteurs sociaux, notamment les femmes et les jeunes, nouveaux acteurs qui se sont employés à formuler des stratégies concrètes de survie, voire de développement.

Cette conjoncture des années 1980-1990 a mis en évidence des luttes sociales pour la démocratie, luttes qui ont entraîné l'essoufflement et le recul d'un certain nombre de régimes autoritaires et de dictatures militaires. Ce qui a fait dire à plusieurs leaders de mouvements au Sud que la démocratie ne peut plus être considérée comme un produit exotique en provenance de l'Europe. Elle a également rendu possible un militantisme économique et le déploiement d'un important réseau d'initiatives d'économie solidaire. Si les années 1970 avaient fourni un certain éclairage sur les inégalités Nord-Sud à partir de la théorie de la dépendance, les années 1980-1990 vont contribuer, pour leur part, à la relance de la démocratie et à sa réinterprétation. Dans cette perspective, les mouvements sociaux, et tout particulièrement le mouvement populaire des bidonvilles, semblent pouvoir se renforcer et prendre l'initiative, soutenus en cela par des ONG, des organisations syndicales et coopératives, et assez souvent par des Églises devenues, pour un temps et un peu malgré elles, des forces d'opposition⁵.

La dynamique associative au Sud : les ONG au cœur du processus

Faire l'examen du fait associatif au Sud, c'est d'abord parler d'aménagement des bidonvilles, de développement d'une économie solidaire (dite aussi populaire), souvent à partir du secteur informel (microcrédit, micro-entreprises, etc.) et de développement durable (recyclage de déchets urbains...). Mais, ici, une remarque s'impose : le secteur informel peut servir de point de départ pour

5. Selon Gustavo Gutierrez, théologien péruvien, les communautés de base se maintiennent encore en relative santé aujourd'hui bien que leurs difficultés au sein de l'Église soient plus grandes qu'à l'époque de leur apparition (décennie 1970). Elles demeurent de véritables pépinières pour le mouvement associatif.

construire une économie solidaire au Sud (Verschave, 1994 ; Larrachea et Nyssens, 1994 : 43-53 ; Ortiz, 1994). Toutefois, ce serait une erreur d'identifier cette économie solidaire à l'économie informelle : cette dernière tient plutôt lieu de palliatif pour les États et pour les institutions internationales comme le FMI. L'économie informelle n'est pas à proprement parler un dispositif de développement. Pour les gens directement concernés, il s'agit d'un mécanisme de survie s'inscrivant plutôt dans la logique d'une situation obligée, c'est-à-dire de la débrouillardise. L'économie solidaire est, quant à elle, une stratégie de développement inscrite dans un projet de longue durée, stratégie dans laquelle les gens concernés deviennent alors des acteurs conscients.

Faire l'examen du fait associatif au Sud, c'est aussi parler d'une économie solidaire émergente, laquelle doit beaucoup aux ONG dits de développement (pour les différencier des ONG d'urgence ou d'aide humanitaire). C'est l'aiguillon qui l'alimente. Pour cela, il faut rappeler ce qui caractérise l'essentiel du travail de ces ONG. À partir des années 1960 en Asie, du début des années 1970 en Amérique latine et du début des années 1980 en Afrique, le travail des ONG de développement et la solidarité internationale qui l'accompagne font un bond qualitatif important : ce travail est désormais associé à des projets initiés directement dans des communautés locales et non plus à des initiatives venues d'en haut, c'est-à-dire gouvernementales.

En règle générale, si l'on se base sur l'expérience latino-américaine, ces ONG sont composées de professionnels issus des classes moyennes urbaines (des animateurs communautaires, des architectes, des sociologues, des vétérinaires et des agronomes, des enseignants et des éducateurs populaires, etc.) travaillant en association avec des organisations locales de paysans, de travailleurs ou d'habitants des bidonvilles.

Au fil du temps, ces ONG sont devenus des lieux privilégiés de pratiques de développement local de type associatif et d'économie solidaire. Ce travail s'articule autour de trois axes :

1. Une intervention de soutien à des microprojets à l'intérieur de communautés locales motivées par le changement de leurs conditions de vie sur le plan de l'emploi, de la santé, du logement, de l'éducation ;
2. La défense de droits sociaux des catégories les plus démunies de la population, notamment des paysans dans les campagnes et des habitants dans les bidonvilles, par l'organisation de comités de quartier autour de questions vitales comme l'accès à l'eau et à l'électricité de même qu'à de l'équipement collectif en matière de santé et d'éducation ;
3. La mise en œuvre de démarches de développement économique et social, local et intégré, permettant l'auto-organisation de collectivités

locales autour de priorités qui engendrent des projets coopératifs et associatifs à volets multiples où se croise la résolution de problèmes d'emploi, d'aménagement du territoire, de santé communautaire, d'alphabétisation des adultes et de mise sur pied de centres d'éducation et de centres communautaires.

La dimension internationale de l'économie solidaire et du développement local : les liens entre ONG

Ces ONG sont souvent des organismes de coopération internationale, c'est-à-dire des ONG de pays du Nord travaillant avec leurs homologues du Sud, car les ONG de ces pays se sont multipliées dans les deux dernières décennies. Brièvement, on peut dire que les ONG s'engagent dans deux types de projets (Sanchez, 1994) : d'une part, des projets d'animation de populations locales défavorisées avec la participation directe de ces communautés et le développement d'un partenariat qui comprend le soutien financier, l'association avec des organismes du milieu, les jumelages Nord-Sud d'associations, de coopératives, d'écoles, de mouvements ou de municipalités ; d'autre part, des projets d'accompagnement, qui consiste à mettre à contribution une expertise spécifique (agents de développement, économistes, agronomes, etc.).

Une conférence internationale de cinq jours tenue à Lima en juillet 1997 donne très précisément la mesure de l'élan nouveau que prend cette orientation. L'événement a réuni plus de 200 personnes (principalement d'ONG et d'associations) provenant de 32 pays autour de deux objectifs : 1) définir le concept d'économie solidaire et sa viabilité à l'approche du prochain millénaire ; 2) établir les possibilités pour des échanges internationaux Nord-Sud⁶. Voici ce qui en est ressorti dans la déclaration finale⁷ :

*Déclaration de Lima sur l'économie solidaire*⁸

Nous, représentants d'organisations populaires, groupes d'appui, coalitions, réseaux de développement local, de 32 nations déclarons :

6. La *Conférence internationale sur l'économie sociale au Nord et au Sud* tenue à Ostende (Belgique) quelques mois plus tôt (400 personnes d'une trentaine de pays) allait dans le même sens.

7. Pour un compte rendu complet de la rencontre de Lima, voir le cahier de la Chaire de recherche en développement communautaire de l'UQAH (FAVREAU et LACHAPPELLE, 1997), voir aussi le site Internet créé à la suite de cette rencontre à l'adresse électronique suivante : <http://www.alter.org.pe/psf/>

8. Initialement conçue par des groupes québécois et péruviens et soutenue en particulier par Développement et Paix, la rencontre était parrainée par la Commission épiscopale d'action sociale de Lima (CEAS) et appuyée par un Groupe d'initiative auquel participaient, pour le Québec, Relais-femmes,

1. Nous vivons sous un modèle hégémonique de développement qui, au Sud comme au Nord, produit destruction, pauvreté, exclusion sociale et politique, chômage, etc. Ce modèle ne reconnaît pas comme légitimes les activités humaines indispensables à la vie en société et menace l'avenir de la planète.

En réaction à cette situation, nous nous sommes engagés dans un processus de construction d'une économie solidaire qui remet en question la conception selon laquelle les besoins humains pourraient être satisfaits par le seul marché et ses prétendues « lois naturelles ».

La solidarité en économie implique un projet économique, politique et social, porteur d'une nouvelle façon de faire de la politique, sur la base de consensus et des actions citoyennes.

L'économie solidaire a comme caractéristique propre celle de révéler les dimensions de l'économie qui ont été occultées jusqu'ici. Elle est destinée à transformer l'économie informelle et populaire en économie de droit commun et à reconnaître le travail de reproduction sociale réalisé principalement par les femmes.[...]

[...] L'économie solidaire a pour cadre un processus de développement qui comprend en même temps le local, le national et l'international ; l'urbain et le rural. Son point de départ est le développement des capacités locales à partir de processus éducatifs de qualité.

[...] La solidarité en économie est un levier pour :

- permettre le développement de chaque personne et promouvoir sa responsabilité dans la réalisation d'activités socialement utiles ;
- renforcer la capacité des communautés à garantir l'équité ;
- promouvoir une répartition davantage égalitaire des ressources de la planète, dans la perspective d'un développement durable, du respect de la vie et de la démocratie ;
- promouvoir les campagnes de sensibilisation – au Nord comme au Sud – en faveur d'un commerce équitable et développer la conscience citoyenne des consommateurs vigilants quant à l'application et à la pratique des codes de conduite éthique dans l'économie.

des organismes de coopération internationale (Développement et Paix, CUSO-Québec et SUCO-Québec), le Comité de suivi d'un Séminaire d'économie solidaire (tenu au Québec en juin 1996 et créé dans la foulée de la Marche des femmes *Du pain et des roses*) et la Chaire de recherche en développement communautaire (UQAH). Des syndicalistes, notamment du *FondAction*, de la Caisse des travailleurs et travailleuses de Québec et du Conseil central de la Montérégie-CSN de même que des représentants d'organisations communautaires, de groupes de femmes (dont l'IR des Centres de femmes et la FFQ) et du Mouvement Desjardins ont également participé à l'événement.

2. Les conditions essentielles à la consolidation de l'économie solidaire sont les suivantes :

- établir un véritable droit à l'initiative et à la créativité, accompagné d'un devoir de transparence, car sa force réside dans l'interconnexion des processus d'échanges et d'action citoyenne locaux.
- se définir comme une proposition pour l'ensemble de l'économie et de la société, tout en étant capable de promouvoir un dialogue entre l'État, le secteur privé et la société civile ;
- promouvoir les relations équitables entre les hommes et les femmes non seulement dans la vie quotidienne mais aussi dans tous les espaces de prise de décision ;
- promouvoir l'égalité à l'accès des ressources : crédit, technologie, éducation et formation permanente ;
- exiger que l'État assume ses responsabilités sociales et garantisse des droits sociaux universels, pour que la citoyenneté puisse s'exercer réellement. Ceci implique au Nord une ouverture de l'État à la cogestion avec les réseaux de la société civile et au Sud la construction de l'État social ;
- renforcer ou favoriser l'émergence à tous les niveaux d'institutions démocratiques et participatives ayant une réelle capacité d'intervention dans les décisions politiques ;
- articuler en réseau les initiatives citoyennes, respectant les spécificités historiques de chaque pays et le pluralisme culturel. Ceci implique un changement dans la coopération Nord-Sud et des nouvelles formes de coopération décentralisées [...]

Le premier intérêt de la rencontre de Lima aura été de favoriser des mises en commun à partir de points de vue ancrés dans des traditions culturelles différentes bien qu'autour d'un concept relativement rassembleur pour de très nombreux pays tant du Nord que du Sud et pour des mouvements très divers (paysan, ouvrier, femmes, associatif, jeunes), celui d'*économie solidaire*. Les latino-américains ont donné le ton en situant les rapports entre économie et solidarité dans un cadre de référence englobant tradition chrétienne, héritage politique, pratiques populaires et sciences économiques et sociales. Les pays du Nord ont fait état des efforts de renouvellement du rôle de l'État et de la recherche de nouvelles cohérences socio-économiques. Quant aux contributions africaines, elles ont porté davantage sur l'économie populaire, l'apport culturel dans l'activité économique et l'expérimentation de nouvelles avenues de développement. La place des femmes dans une économie solidaire aura été soulignée par des contributions de tous les continents représentés et aura traversé l'ensemble des contributions au Symposium.

Le second intérêt, du point de vue cette fois de l'économie solidaire au Québec, aura été de deux ordres :

1. En ce qui concerne le développement de l'économie solidaire au Québec même, la nécessité d'activités et de réseaux où les organisations (de femmes, syndicales et communautaires, coopératives, etc.)⁹, en lien et en prolongement avec la Marche des femmes, le Sommet sur l'économie et l'emploi, le Chantier de l'économie sociale et les Comités régionaux d'économie sociale, systématisent leur mise en réseau pour tirer le meilleur parti des expériences complémentaires des uns et des autres, ce que l'IFDÉC a tenté de faire il y a peu. Aucun des réseaux de l'économie sociale et solidaire ne peut se satisfaire de faire cavalier seul d'autant plus que la meilleure manière de le faire, c'est de **faire conjuguer économie solidaire et territoire**. Il convient donc notamment d'actualiser les positions de chacune des composantes sur le terrain du développement régional et local en mettant à profit les divers engagements dans les Conseils régionaux de développement (CRD), dans les Comités régionaux d'économie sociale (CRÉS), dans les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), dans les Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et dans les Corporations de développement communautaire (CDC). Avec la mise en place des Centres locaux de développement (CLD) et des Centres locaux d'emploi (CLE), les différents intervenants devront également inscrire leur action dans une perspective de développement local s'ils veulent que l'économie sociale ne soit pas instrumentalisée par des agents de développement issus de la seule tradition de l'entrepreneuriat privé.
2. Un des principaux objectifs de la rencontre ayant été la mise en réseau des initiatives locales d'économie solidaire dans le cadre d'une coopération internationale Nord-Sud décentralisée, des moyens sont à trouver pour que la dynamique de partage d'expériences créée à Lima se poursuive. C'est en ce sens qu'a été lancée l'idée d'un autre symposium qui pourrait se tenir en l'an 2000 (un peu plus tôt ou un peu plus tard). La possibilité que cet événement se tienne au Québec a été évoquée et étudiée par des membres de la délégation québécoise.

9. On pense ici de façon particulière aux réseaux investis sur la question de l'emploi : le réseau des groupes de femmes de la Coalition pour l'intégration et l'accès des femmes au travail (CIAFT), le réseau des organismes communautaires d'employabilité, les instances régionales des organisations syndicales qui interviennent sur le droit au travail et le développement de la main-d'œuvre, etc.

Par ailleurs, parmi les mesures envisagées pour soutenir l'économie solidaire, l'idée d'un fonds international d'investissements solidaires a été avancée. Les formules traditionnelles de financement de projets dans les pays du Sud par des organismes de pays du Nord connaissent présentement des difficultés : la diminution considérable du soutien international depuis une dizaine d'années menace la survie d'initiatives souvent déterminantes pour l'économie solidaire. La constitution d'un fonds international de financement constitue une solution de rechange pour la survie de ces entreprises. Certaines organisations québécoises ont déjà fait des expériences, en ce sens, notamment, du côté de la Caisse d'économie des travailleurs (Québec), du FondAction et du Mouvement Desjardins.

L'ASSOCIATIF AU SUD : ÉLÉMENTS DE BILAN ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Mais par-delà les conclusions pratiques sur l'immédiat, il convient d'interroger le potentiel effectif de ce type d'expérience. Car, au Sud comme au Nord, nous sommes renvoyés au débat sur la fonction de relais et sur celle de levier de cette économie dans sa contribution au développement d'ensemble de la société. Tout comme leurs cousines du Nord, les initiatives émergentes de l'économie solidaire au Sud courent le risque de l'instrumentalisation et de la substitution. Car pour pallier les effets sociaux des programmes d'ajustement structurel, elles peuvent être condamnées à combler un vide laissé par l'État. D'où l'importance de formuler quelques questions sur leur avenir.

Pour certains, le pessimisme peut prévaloir : que sont vraiment ces pratiques d'économie solidaire et ces associations ? Leur impact n'est-il pas relativement négligeable étant donné la force des blocages structurels tels que la dette internationale ou les régimes politiques autoritaires toujours en place en maints endroits ? En d'autres termes, en regard de la dimension macrosociale et mondiale de l'exclusion, les initiatives de l'économie solidaire, du développement local et de la solidarité internationale des ONG ne paraissent-elles pas dérisoires ? Face à la solidité apparente des projets étatiques, l'autonomie d'intervention locale ne traduit-elle pas plutôt l'absence de pouvoir et la marginalisation ? L'innovation et l'expérimentation ne présentent-elles pas un visage trop provisoire ? À notre avis, c'est **une erreur de perspective de poser ainsi le problème**. Le travail de développement communautaire, de soutien à des initiatives d'économie solidaire et de solidarité internationale doit être évalué comme **une action de développement au long cours**. S'il peut y avoir échec relatif à court terme, on peut cependant parler de réussite à long terme car des portions significatives de populations relativement exclues entrent dans une dynamique de transformation de leurs conditions et de leur pouvoir social.

La réponse que l'on peut fournir, à partir de l'observation du terrain, est la suivante : partout dans le monde aujourd'hui, des expériences inédites d'économie solidaire ont surgi. Que l'on pense, pour ne mentionner que les plus connues dans les pays du Sud, à la « Grameen Bank » (Bangladesh) qui a développé un système de microfinancement pour venir en aide aux familles les plus démunies (petits prêts pour le démarrage de microentreprises), aux cuisines collectives latino-américaines (Fréchette, 1997) ou aux innovations sociales africaines comme les tontines (Ela, 1998) ; que l'on pense, dans les pays du Nord, aux services de proximité et aux Régies de quartier en France, aux coopératives sociales en Italie, aux coopératives de travail associé en Espagne ou aux agences de développement communautaire (CDÉC et CDC) québécoises ou même américaines.

Partout dans le monde, ces initiatives sont également en voie de renouveler ce qu'on a qualifié traditionnellement (du moins en Europe) d'« économie sociale », concept global couvrant le monde des coopératives, des mutuelles et des associations. À notre avis, cet ensemble d'initiatives – que le mouvement ouvrier a contribué à faire apparaître au siècle dernier, « contraint » qu'il était de répondre à l'offensive capitaliste – doit être pris en compte au moins sur trois volets distincts mais très liés : les impératifs économiques (de stricte nécessité), les très importants impératifs socioculturels (d'identité) et les impératifs sociopolitiques (de projet de société). Ces trois impératifs constituent autant de forces motrices du développement de cette économie solidaire.

Certes, il faut se garder de tout optimisme naïf. Partout dans le monde, ces initiatives associatives ont une faible visibilité, disposent de peu de couverture légale, ont une position souvent instable entre celle d'agent (instrumentalisé par les pouvoirs publics) et celle de partenaire (reconnu dans son statut et autonome pour ses collaborations avec l'État). Elles sont constamment fragilisées quant à leur financement, ont besoin de professionnalisation, ont une trop forte focalisation sur des enjeux locaux au détriment des enjeux plus mondiaux (comme la pollution, les migrations, les termes de l'échange mondial, etc.), lesquels peuvent compromettre la viabilité des projets de développement local. Bref, partout dans le monde, ces initiatives éprouvent des difficultés similaires qu'on peut synthétiser de la façon suivante :

1. D'abord, la difficulté de maintenir la participation initiale dans les associations. L'engagement plein et durable des membres ne peut être considéré comme allant de soi ; cette participation n'est jamais acquise. Sociologiquement parlant, la connaissance de la dynamique de fonctionnement propre de l'associatif demeure encore aujourd'hui un point aveugle (Laville et Sainsaulieu, 1997).

2. Ensuite, pour les porteurs de projets du monde associatif (organisations communautaires, groupes de femmes, etc.), il est encore difficile de s'imprégner d'une culture d'entreprise liée à des activités sur le marché après avoir misé si longtemps sur un financement public.
3. La difficulté de définir un horizon propre aux associations souvent « coincées » entre l'entreprise privée qui a ses règles et sa logique et le service public qui se sent menacé par l'associatif, ce dernier étant susceptible, sur certains créneaux, d'occuper la place.
4. Enfin, la difficulté de faire reconnaître par les pouvoirs publics l'importance et la pertinence de logiques transversales là où les institutions sont structurées autour de logiques sectorielles et de programmes compartimentés et ciblés.

Mais, en même temps, la période de crise structurelle que nous traversons nous rappelle que l'intervention d'un État social – même renouvelé – ne suffit pas, à lui seul, à répondre aux aspirations des populations et des mouvements (associatif, de femmes, syndical, écologique, des jeunes) qui cherchent à les représenter. Elle nous rappelle aussi ce XIX^e siècle où les mouvements sociaux ont cherché dans plusieurs directions les voies d'une société qui ne se réduit pas à une économie de marché. D'où l'idée d'une « économie plurielle », d'une économie avec marché, d'une économie où l'intérêt général est fortement présent (économie publique et coopérative / associative) ; d'une économie solidaire qui ne participe pas du désengagement de l'État mais bien de son refaçonnage (dans les pays du Nord) ou de sa reconstruction (dans les pays du Sud) ; d'une économie où l'ensemble des entreprises subissent la sanction du marché (l'impératif de croissance) sans que s'éclipsent d'indispensables règles du jeu favorisant un développement économique au service de la société, ce qui n'est rendu possible que par un rééquilibrage des pôles privé, public et social de cette économie et par leur démocratisation.

Dans différents contextes nationaux, des recherches et des débats sur l'économie solidaire se font jour que ce soit pour insister sur son potentiel et sa mondialisation (Petrella, 1997) ; pour chiffrer son importance (Salamon et Anheir, 1996), pour la situer dans un cadre plus large avec le partage du travail (Lipietz, 1996) ou à l'intérieur d'une économie plurielle (Aznar *et al.*, 1997) ; pour analyser son renouvellement au Nord (Defourny, Favreau et Laville, 1998) et son émergence au Sud (Larrachea et Nyssens, 1994) ou l'importance des mouvements et des ONG qui la soutiennent ; ou encore pour signaler ses rapports complexes avec les pouvoirs publics et sa contribution au refaçonnage d'un État social (Favreau et Lévesque, 1996 ; Laville, 1994) ou sa reconstruction au Sud, notamment par les coopérations et ententes entre municipalités, ONG et associations (Reilly, 1995).

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du modèle de développement passé constituent le cœur de la crise actuelle. Les associations au Sud comme la coopération internationale (Nord-Sud) vivent donc un temps fort d'incertitudes. **Mais la crise a libéré un espace inédit pour l'innovation sociale**, notamment dans la zone où le « social » et l'« économie » se superposent. Il devient alors possible de redéfinir non seulement le rapport entre ces deux réalités mais également leur contenu, ce qui nous engage manifestement sur la voie d'un modèle de développement autre.

Pour s'inscrire pleinement dans le cadre de cet autre modèle de développement, il faut cependant que ces nouvelles initiatives associatives dépassent le stade de l'expérimentation et puissent se généraliser. Le problème de leur institutionnalisation se pose alors, notamment celui de leur reconnaissance et de la coopération effective avec les services publics. Il s'agit donc d'un dossier à suivre¹⁰.

ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL DANS UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE (NORD-SUD): UNE HYPOTHÈSE

La mondialisation présente¹¹, celle des grandes organisations économiques issues de l'accord de Bretton Woods, de 1944 (Banque mondiale, FMI, OCDE et plus récemment l'OMC) qui préconisent et encouragent systématiquement une régulation par le marché quasi exclusive, est-elle la seule possible ? Notre réponse est qu'il existe des contre-tendances : 1) la montée d'une société civile mondiale et la multiplication des ONG ; 2) des courants politiques nouveaux valorisant le partage du travail, le développement d'une économie solidaire et de nouvelles formes de coopération internationale ; 3) des exigences de démocratisation mises de l'avant par des mouvements sociaux (engagement des usagers dans les services collectifs, contrôle des populations locales sur leur territoire, mobilisation pour la protection de l'environnement, etc.) ; 4) l'exploration de nouveaux chantiers et de nouvelles stratégies dans la mouvance de l'économie solidaire et du développement local.

10. La revue *Économie et Solidarités* suit de près l'évolution de l'économie sociale et solidaire et du développement local ici et à travers le monde : il s'agit de son objet premier. Elle est désormais abritée par la Chaire de recherche en développement communautaire de l'UQAH. On peut joindre la direction de la revue à Ciriec_canada@uqah.quebec.ca et la Chaire à crdc@uqah.quebec.ca

11. Pour une présentation de la mondialisation sur le siècle, voir P. BAIROCH, *Victoires et déboires III*, le chapitre V sur le XX^e siècle dans le tiers monde.

Voilà ce qui constitue les assises, encore fragiles mais bien réelles, d'« alternatives » à la régulation par le seul marché. Dans cette foulée, de plus en plus de travaux internationaux (Groupe de Lisbonne, 1995) mettent en relief que la face cachée de la mondialisation, sa contrepartie en quelque sorte, c'est *la remontée du local*, c'est-à-dire de solidarités territoriales, d'entreprises, de services de proximité et d'agences de développement local comme dispositifs de revitalisation de communautés, lesquelles peuvent être porteuses d'une nouvelle universalité. Car il faut bien de petites communautés pour affronter la grande, même si l'on peut craindre que, dans certaines conditions, ce « local » se transforme en repli identitaire¹².

Dans cette perspective, nous avançons comme hypothèse centrale que, par le développement local et l'économie solidaire, le mouvement associatif est présentement en voie d'engendrer des solutions inédites en occupant un *espace intermédiaire* à l'intersection de la relation entre l'État et la société civile, et de la relation entre l'« économique » et le « social ». Cela se fait aujourd'hui à une échelle à laquelle cette nébuleuse ne pouvait auparavant prétendre agir.

Bibliographie

- AZNAR, G., CAILLÉ, A., LAVILLE, J. L., ROBIN, J. et R. SUE (1997). *Vers une économie plurielle*, Paris, Syros, Alternatives économiques.
- BAIROCH, P. (1997). *Victoires et déboires III (histoire économique et sociale du monde du XVI^e à nos jours)*, Paris, Gallimard, coll. « Folio / histoire ».
- DEFOURNY, J., FAVREAU, L. et J. L. LAVILLE (sous la direction de) [1998]. *Insertion et nouvelle économie sociale : un bilan international*, Paris, Desclée de Brouwer.
- ELA, J. M. (1998). *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire*, Paris et Montréal, L'Harmattan.
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (1998). « Développement communautaire et économie sociale : l'expérience péruvienne de Villa el Salvador », *Cahier de la Chaire de recherche en développement communautaire*, série Pratiques économiques et sociales, UQAH, Hull, n° 5, 27 pages.
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (1997). « L'organisation communautaire en Amérique latine », dans DOUCET, L. et L. FAVREAU, *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 415-436.
- FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE (1996). *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

12. « Pas de marin sans port d'attache » (ROUSTANG, LAVILLE *et al.*, 1996). Ces auteurs plaident, avec raison, pour la reconnaissance du caractère pluriel de l'économie. Ils plaident également pour une économie non seulement plus ouverte sur le monde mais pour une économie des territoires.

- FAVREAU, L. et R. LACHAPELLE (1997). « Économie solidaire et coopération internationale : la rencontre internationale de Lima », *Cahier de la Chaire de recherche en développement communautaire*, série Conférences, UQAH, Hull, 24 pages.
- FRÉCHETTE, L. (1997). *Les cuisines collectives du Pérou : un itinéraire de 20 ans*, Groupe d'études et de recherches en intervention sociale (GÉRIS), Hull, UQAH, 25 pages.
- GROUPE DE LISBONNE (1995). *Limites à la compétitivité*, Boréal (Canada) et La Découverte (France).
- LARRACHEA, I. et M. NYSENS (1994). « Les défis de l'économie populaire au Chili », *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* (RECMA), vol. 49, n° 252.
- LAVILLE, J. L. et R. SAINSAULIEU (sous la direction de) [1997]. *Sociologie de l'association*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LAVILLE, J. L. (sous la direction de) [1994]. *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LIPIETZ, A. (1996). *La société en sablier (le partage du travail contre la déchirure sociale)*, Paris, La Découverte.
- ORTIZ, H. (1994). *Las organizaciones economicas populares (semillas pequeñas para grandes cambios)*, Lima, Servicios Educativos El Agustino.
- PETRELLA, R. (1997). *Économie sociale et mondialisation de l'économie*, Montréal, SUCO.
- REILLY, C. A. (sous la direction de) [1995]. *New Paths to Democratic Development in Latin America : The Rise of NGO-Municipal Collaboration*, Boulder (USA) et Londres (UK), Lynne Rienner Publishers.
- ROUSTANG, G., LAVILLE, J. L., MOTHÉ, D. et B. PERRET (1996). *Vers un nouveau contrat social*, Paris, Desclée de Brouwer.
- SALAMON, L. M. et H. K. ANHEIER (1996). *The Emerging Nonprofit Sector : An Overview*, New York, Manchester University Press.
- SANCHEZ, N. (1994). « Community Development and the Role of NGOs : A New Perspective for Latin America in the 1990s », *Community Development Journal*, Londre, vol. 29, n° 4.
- VERSCHAVE, F. X. (1994). *Libres leçons de Braudel (passerelles pour une société non excluante)*, Paris, Syros.